

**EXTRAIT DE PÉTITION**  
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 781 pétitionnaires.

**Désignation :** Citoyens et citoyennes du Québec

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**ATTENDU QUE** le chemin Kempf, route connectrice entre Padoue et St-Octave-de-Mévis, est le lien principal pour les résidents de Padoue avec l'extérieur;

**ATTENDU QUE** depuis 1989, cette route a été endommagée par le va-et-vient continuél des bennes à ordures vers le dépotoir de la M.R.C. de La Mitis et de La Matapédia;

**ATTENDU QUE** ledit dépotoir sera officiellement fermé cette année;

**ATTENDU QUE** Padoue investira la totalité de son budget de réfection de chemin pour la mise à niveau de la partie sud de cette route en 2009;

**ATTENDU QU'**à notre connaissance, cette route n'a pas encore été priorisée par la planification régionale du ministère des Transports du Québec;

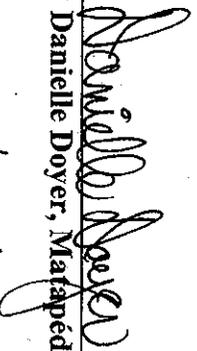
**ATTENDU QUE** nos représentations auprès de ladite direction régionale n'ont rien donné;

**ATTENDU QUE** les élus de la M.R.C. de La Mitis sont favorables à la remise à niveau de cette route comme en 1989.

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Pour toutes ces raisons, nous, soussignés, demandons aux autorités concernées et aux représentants élus du gouvernement d'autoriser les budgets nécessaires à la réparation complète de cette infrastructure.

**Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.**

  
\_\_\_\_\_  
Danielle Doyer, Matapédia

05/10/09  
\_\_\_\_\_  
Date